



PRÉFET DE LA HAUTE- GARONNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Toulouse, le 21 décembre 2020

Réunion du Service Public de l'Emploi de Proximité du Comminges

Les acteurs du Service Public de l'Emploi de Proximité du Comminges se sont réunis le jeudi 10 décembre 2020, sur invitation d'Étienne Guyot, préfet de la région Occitanie, préfet de la Haute-Garonne, représenté par Marie-Paule Demiguel, sous-préfète de Saint-Gaudens, en présence notamment des services de l'État, des représentants des collectivités territoriales (Région ; Département ; communauté de communes), de Pôle Emploi, de la Mission locale, de la chambre de commerce et d'industrie, d'experts-comptables, de club d'entreprises, de la Fédération du Bâtiment et travaux publics, de la CAPEB...

Cela a été l'occasion d'aborder la situation économique et de l'emploi du bassin d'emploi de Saint-Gaudens, ainsi que le volet emploi des jeunes dans le cadre du plan de relance.

Sur la situation économique, les interventions du tribunal de commerce, de la CCI, des experts-comptables notamment, ont montré que les indicateurs liés à l'économie ne présentaient pas à ce jour de dégradations significatives : le bassin d'emploi ne connaît pas de Plan de Sauvegarde de l'Emploi, il n'y a pas d'augmentation de procédures judiciaires et le nombre de créations et de cessations d'activités depuis le 1^{er} janvier présente un bilan positif.

Pour mémoire, le taux de chômage au 2^{ème} trimestre 2020 sur le bassin d'emploi de Saint-Gaudens était à peine de 6 %.

L'ordre des experts comptables a rappelé l'ensemble des mesures prises par l'État qui ont permis à ce jour de limiter les impacts : le chômage partiel, très largement sollicité, le Fonds de solidarité, élargi pour le 2^{ème} confinement, les prêts garantis par l'État qui ont constitué une épargne de précaution pour 70 % des ressortissants connus et les divers reports d'échéances ou exonérations.

Toutefois, la situation est à nuancer selon les secteurs : le secteur du commerce et de la restauration est bien sûr celui qui est dans la plus grande difficulté : 80 % des appels reçus par le guichet unique de la CCI sur des demandes de financements proviennent de ce secteur.

Le secteur du BTP ne subit pas à ce jour d'impact fort avec une activité qui semble assurée jusqu'en février/mars mais le secteur est affaibli par une baisse du nombre de permis de construire. Les artisans de ce secteur semblent avoir une activité soutenue.

Sur ce point, la sous-préfète a rappelé que le plan de relance avait d'ores et déjà soutenu de nombreux projets sur l'arrondissement, prêts à démarrer : près de 1,5 million d'euros exceptionnels se sont ajoutés en octobre aux dotations déjà programmées dans le cadre du droit commun (gymnase de Saint-Gaudens, résidence de start up à Saint-Bertrand de Comminges, couveuse maraîchère à Blajan, réseau de chaleur à Mancieux...).

Enfin, M. Galéa, pour le club des entreprises, a interrogé une trentaine d'entreprises de secteurs divers (métallurgie, bois...) pour 90 % des entreprises, l'activité du second semestre s'améliore avec des perspectives majoritairement optimistes de la part des chefs d'entreprises interrogés.

Sur le volet emploi des jeunes « #1 jeune,1 solution » :

Sur le bassin d'emploi de Saint-Gaudens, on compte 6 244 jeunes de 16 à 25 ans, soit 8 % de la population de l'arrondissement, 16 % de ces jeunes sont au chômage et 38 % sont scolarisés, en formation ou en stage. Les jeunes du territoire ont majoritairement un niveau infra-bac (59%) et 13 % d'entre eux n'ont aucun diplôme.

La Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (direccte) a rappelé les nombreuses mesures existantes prévues bénéficiant aux employeurs qui recrutent ou accueillent en formation un jeune de moins de 26 ans.

Ces informations sont accessibles sur le site 1jeune1solution.gouv.fr

Un plan d'actions sera formalisé dès janvier. D'ores et déjà, le service public de l'emploi, et la Région Occitanie au titre de la formation, ont engagé de nombreuses actions :

- la Mission locale Haute-Garonne a versé 95700 euros d'allocations aux jeunes du territoire du Comminges depuis le premier confinement pour sécuriser leur parcours

- Pôle emploi anime divers ateliers avec les chefs d'entreprises (pour présenter des profils de jeunes) ou avec des jeunes (club des jeunes en QPV, intervention dans les lycées, partenariat avec le CFA...)

Les maires seront sollicités pour repérer les jeunes sans solution et les orienter vers les services afin que chacun ait un accompagnement.

Vous trouverez ci-joint une photo de la réunion.

CONTACTS PRESSE

Delphine AMILHAU
Tél : 05 34 45 38 31 | 06 70 85 30 75

communication@occitanie.gouv.fr | 05 34 45 34 45

  @prefetoccitanie

www.haute-garonne.gouv.fr/communiques